

## PRÉCHAC

# Seule l'écorce des bois brûlés a perdu de la valeur

Dans les scieries du territoire, le bois incendié cet été représente désormais une partie importante du travail. À la scierie Labrousse, les pins arrivent en bon état. Seule l'écorce est touchée

Vincent Trouche  
gironde@sudouest.fr

« Il faut sauver la matière avant qu'elle ne dépérisse ». Depuis que les forestiers ont fait rentrer leurs engins dans le massif forestier incendié du Sud-Gironde, c'est le mot d'ordre de Jean-François Labrousse, patron de la scierie Labrousse à Préchac. Le bois incendié représente depuis un mois et demi près de la moitié des arbres que découpe la scierie artisanale.

Devant lui, les troncs calcinés débités en morceaux de quelques mètres sont empilés sur plusieurs mètres de haut. Leur écorce noire est la marque laissée par la fournaise estivale. Un employé les dépose un à un sur la chaîne les conduisant à l'écorceuse. À la sortie, le bois ressort nu... et blanc. Les flammes n'ont pas touché les pins au-delà de leur épiderme. Sous l'écorce, la matière est toujours exploitable.

## « Encore des tests »

Une nouvelle rassurante pour la filière qui se dépêche d'avalier ce bois brûlé avant que champignons ou insectes ne s'en chargent. Si le bois va bien, l'écorce brûlée de son côté est difficilement utilisable. Habituellement, c'est une partie de l'arbre plutôt destinée à finir en écorce décorative, vendue en scierie à 60 euros la tonne.

« Mais là, c'est pas joli, ils n'en veulent pas pour ça. Mes clients font encore des tests, mais elle devrait vraisemblablement aller vers du chauffage industriel », estime Jean-François Labrousse. Pour combien ? « J'ai eu une proposition



Dans la scierie Labrousse, les pins sont débités les uns après les autres à la machine. v.t.

à quatre ou cinq euros la tonne. J'ai entendu parler de 15 euros la tonne... » Il ne sait pas vraiment.

L'écorce représente  
20 à 25 %  
de la masse d'un pin  
maritime âgé  
de 40 à 50 ans

Mais le manque à gagner sera important, d'après ses recherches, l'écorce représente 20 à 25 % de la masse d'un pin maritime âgé de 40 à 50 ans. Si beaucoup des arbres provenant des feux de Landiras 1 et 2 n'ont pas eu le temps d'atteindre cet âge, l'épiderme des vé-

gétaux reste un enjeu financier pour la scierie.

Alors Jean-François Labrousse a fait le choix d'appliquer une décote d'environ 20 % à l'achat sur les pins brûlés, sans être tout à fait sûr de s'y retrouver. Une décote équivalente à ce que pratiquent les concurrents, d'après les échos qu'il perçoit.

« Mais on peut aussi prendre du bois brûlé au même prix que le normal », nuance-t-il avant de s'expliquer en pointant un tas de grumes à l'état apparent normal : « ce sont des cimes d'arbres brûlées, des pins de 25 mètres. Mais comme le feu est parfois passé vite, certains arbres ne sont brûlés que sur trois ou quatre mètres. Donc on ne fait

pas de décotes sur les parties qui n'ont pas été touchées ».

## « Apocalyptique »

« On n'est pas là pour faire les prédateurs, on travaille en synergie avec la filière. On sciera le bois tant qu'il sera sain », insiste-t-il. Dans sa scierie, il continuera d'ailleurs de donner la priorité au bois brûlé, par solidarité face à l'événement. « Quand j'ai roulé entre Balizac et Origne après l'incendie, j'ai ressenti un sentiment de désolation, c'était apocalyptique », se souvient-il. Alors c'est sans hésiter qu'il s'adapte, le traitement du bois brûlé obligeant de modifier le circuit de récupération des écorces pour ne pas mélanger les saines et les carbonisées.